

NOTE AUX CLUBS ET OFFICIELS DES RENCONTRES

Il est porté à la connaissance des clubs qu'à partir de la 4^{ème} Journée qui aura lieu le 01 et 02.DECEMBRE.2023 aucun Entraîneur n'a le droit de manager son club sur le banc de touche sans l'obtention de sa licence Entraîneur

Les Officiels sont priés d'appliquer cette note